

Les introducteurs proverbiaux. Le cas de *mais* + Proverbe

Sonia Gómez-Jordana Ferary
(Universidad Complutense de Madrid)

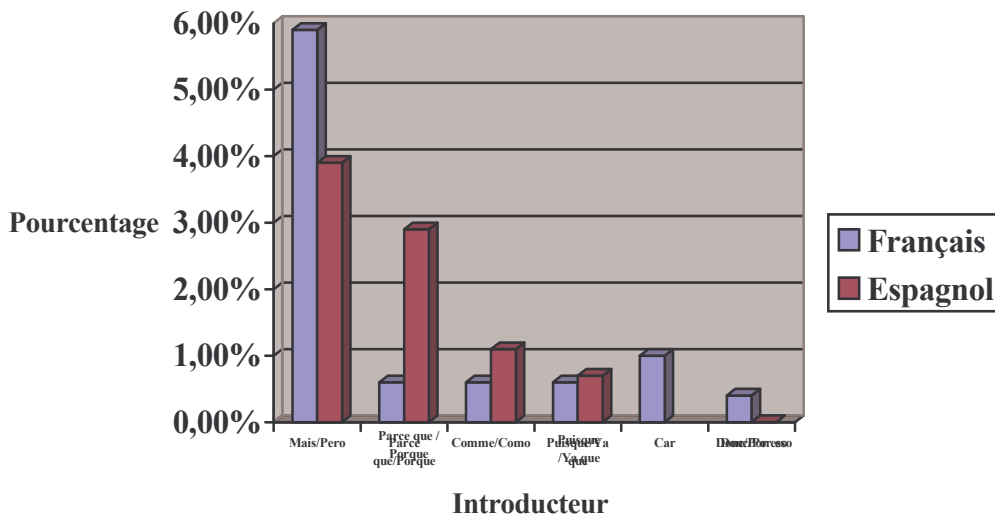
0. Introduction

L'étude des introducteurs proverbiaux en discours nous semble fondamentale dans une description sémantique du proverbe. Ces introducteurs constituent en quelque sorte un miroir du fonctionnement proverbial. Ainsi, le fait que le connecteur argumentatif *mais* soit l'introducteur le plus présent dans l'énonciation proverbiale n'est pas un simple produit du hasard. Les connecteurs, en tant qu'introducteurs proverbiaux, ont suscité très peu d'intérêt jusqu'à la date ce pourquoi nous avons décidé de vérifier tous les cas où un proverbe de notre corpus¹ était introduit par un connecteur. Navarro (2000), dans son étude sur les proverbes dans le roman *Un début dans la vie* de Balzac, consacre un petit chapitre aux introducteurs proverbiaux. Cependant, nous ne trouvons que quelques lignes pour chaque connecteur (*mais, après tout, d'ailleurs, enfin* et *car*). En effet, les exemples de Navarro (2000) ne sont pas très nombreux car il étudie les expressions et proverbes subvertis dans *Un début dans la vie*. Schapira (1999) consacre également quelques lignes aux connecteurs introduisant les proverbes mais elle leur dédie peu d'espace, étudiant six occurrences de proverbes en contexte. Finalement, Tamba (2000a) aborde des introducteurs tels que : *comme dit le proverbe, le proverbe dit* qui, d'après la linguiste, associent le dire et le dit, l'énonciation en soi et le contenu proverbial.

Nous considérons, pour notre part, qu'il est nécessaire d'étudier les différents connecteurs et introducteurs proverbiaux d'un point de vue sémantique. Notre intention est d'insister sur le caractère argumentatif de l'énonciation proverbiale et de démontrer la force persuasive dont est pourvu le proverbe. Nous avons trouvé trois types de connecteurs introduisant les parémies: les connecteurs contre-argumentatifs – dans notre cas *mais* / *pero* – les connecteurs de cause – *parce que, car, puisque, comme, ya que, como, porque* – et les connecteurs consécutifs – dans

¹ Pour notre thèse de doctorat nous avons élaboré un corpus de proverbes en contexte (journalistique, audiovisuel, littéraire...) qui compte environ 800 occurrences françaises et espagnoles.

notre corpus *donc*. Voici un tableau présentant les différents introducteurs proverbiaux où nous pouvons déjà apprécier que le plus grand introducteur est le connecteur argumentatif *Mais / Pero*.



Nous consacrerons cet article à l’étude du connecteur argumentatif français *mais* en tant qu’introducteur proverbial. Faute de place, nous devons malheureusement nous limiter à l’étude d’un seul exemple en contexte, laissant pour un futur article l’étude comparée de plusieurs occurrences.

1. Rappel des notions principales

1.1. Le connecteur *MAIS*

La théorie de *l’argumentation dans la langue*, développée par J.C. Anscombe et O. Ducrot à partir de la fin des années soixante-dix, s’est appuyée principalement sur l’étude d’opérateurs, tels que *peu – un peu* et de connecteurs tels que *même – mais*. Des travaux comme Ducrot (1980), Ducrot *et alii* (1980), Anscombe et Ducrot (1977 et 1983), jettent une lumière nouvelle sur la description sémantique du connecteur *mais* et de la stratégie concessive. La nouveauté réside dans la découverte de la notion de contradiction argumentative. Ceci est illustré par le connecteur *mais* qui, dans une structure en *p mais q*, présente un premier argument *p* pourvu d’une orientation argumentative *r*, orientation argumentative qui s’oppose à

celle d'un second argument plus fort q dont l'orientation est *non-r*. Étant donné que l'on attribue plus de force argumentative à q en faveur de *non-r* qu'à p en faveur de r , l'ensemble *p mais q* tend argumentativement vers *non-r*. Dans Anscombe et Ducrot (1977) deux types de *mais* sont abordés. Un *mais* réfutatif équivalent à l'espagnol *sino* et à l'allemand *sondern* – *il n'est pas intelligent mais (sino) brillant* – et un *mais* argumentatif équivalent à l'espagnol *pero* et à l'allemand *aber* – *il n'est pas brillant mais (pero) il est assez malin*. Nous n'étudierons ici que le connecteur argumentatif *mais* car c'est celui qui apparaît dans notre corpus en contexte comme introducteur du proverbe. En effet, face à environ quarante cinq cas de proverbes introduits par *mais* argumentatif nous n'avons trouvé aucun cas de *mais* réfutatif.

Le fonctionnement argumentatif de la structure *p mais q* dans un énoncé comme :

J'ai faim mais je n'ai pas envie de grossir.

est constitué d'un argument p , "j'ai faim", d'où on peut déduire la conclusion r : "manger"; il ne faut pas conclure r "manger" car argument q "tu ne veux pas grossir". L'argument q , étant pourvu d'une plus grande force argumentative que p , l'orientation argumentative de l'ensemble *p mais q* tend vers la conclusion qui se dégage de q : *non-r* (ne pas manger). Nous avons suivi ici la description qu'apporte de cette structure Ducrot (1972: 129): "p; tu songes à en conclure r ; il ne faut pas le faire, car q ". En outre, J.C. Anscombe et O. Ducrot parlent de deux fonctionnements de *mais* argumentatif. D'une part, le connecteur peut être un *mais carré* et dans d'autres occurrences un *mais triangulaire*. Le *mais carré* oppose la conclusion de l'argument p et celle de l'argument q , conclusion implicite qui se dégage de l'argument q . C'est le cas de l'exemple analysé ci-dessus – *J'ai faim mais je ne veux pas grossir*.

Quant au *mais triangulaire*, nous avons un argument p orienté vers une conclusion r . Cette conclusion est équivalente à *non-q*. Dans l'exemple suivant:

J'ai faim mais je ne vais pas manger.

nous trouvons un argument p : *J'ai faim* qui tend vers une conclusion r : *je vais manger*. Nous trouvons ensuite l'argument q : *je ne vais pas manger*. Dans ce cas, la conclusion r (*je vais manger*) est égale à *non-q* (*neg- je ne vais pas manger*). Le locuteur oppose la conclusion qui se dégage de l'argument p – *je vais manger* – et q – *je ne vais pas manger*. Anscombe et Ducrot (1977) illustrent le *mais triangulaire* par le biais de l'exemple de Lakoff (1971):

Il est républicain mais honnête.

À partir de l'argument p : *il est républicain*, nous inférons la conclusion r : *il n'est pas honnête*. À la suite de *mais*, nous trouvons l'argument q : *il est honnête*. Dans cet exemple la conclusion r (*il n'est pas honnête*) équivaut à *non-q*.

Ducrot et Vogt (1979: 334) indiquent que: “En choisissant, dans la coordination adversative B mais / PA² A, d’argumenter dans le sens de A et non dans celui de B, le locuteur reconnaît certes une certaine importance à B. Mais ne recourant à B que pour faire ressortir la plus grande importance de A, il le prive de toute efficacité (...) Nous comparerions volontiers ce procédé à un mécanisme caractéristique de l’idéologie libérale (sans que le mot idéologie soit ici péjoratif). Il consiste à reconnaître le droit de l’adversaire tout en lui refusant la possibilité de l’exercer d’une façon efficace. Dans le domaine discursif, cela revient à admettre la légitimité des arguments de l’autre, mais à passer outre quand il s’agit de conclure.”

1.2. L’*autorité polyphonique*

Nous voudrions introduire la notion d’*autorité polyphonique* développée dans Ducrot (1984, chapitre VII) car elle nous sera très utile pour l’étude argumentative des occurrences proverbiales. L’*autorité polyphonique* est un mécanisme discursif inscrit en langue, représentant une forme d’argumentation par autorité. Le locuteur montre un point de vue, dont il ne peut pas être le responsable, et dont l’énonciateur est présenté comme une autorité. Cela permet au locuteur de montrer une deuxième énonciation – légitimée par la première – et dont il est responsable. L’*autorité polyphonique* se divise en deux étapes : «a) Le locuteur L montre un énonciateur (qui peut être lui-même ou quelqu’un d’autre) assertant une certaine proposition P. Autrement dit, il introduit dans son discours une voix – qui n’est pas forcément la sienne – responsable de l’assertion de P. (...) b) L appuie sur cette première assertion une seconde assertion, relative à une autre proposition, Q. Ce qui signifie deux choses. D’une part que le locuteur s’identifie avec le sujet qui asserte Q. Et, d’autre part, qu’il le fait en se fondant sur une relation entre les propositions P et Q, sur le fait que l’admission de P rend nécessaire, ou en tout cas légitime, d’admettre Q.», (Ducrot 1984: 154). Nous remplacerons les lettres P et Q par M et N, étant donné qu’au cours de notre article, nous emploierons les premières pour faire référence aux deux segments du proverbe (*Qui aime bien – P – châtie bien – Q*). Certaines expressions reflètent clairement le mécanisme de l’*autorité polyphonique*. Ainsi, le verbe *paraître* dans *Il paraît que* est un verbe qui marque explicitement la distance entre locuteur et énonciateur comme le montre Ducrot (1984). Dans un exemple comme «Il paraît que l’examen va être très difficile: il vaut mieux qu’on étudie à fond ce soir», le locuteur de l’énoncé présente d’une part ce que nous appellerions M : *l’examen va être très difficile* et d’autre part N, *il vaut mieux qu’on étudie à fond ce soir*. Le locuteur n’est pas l’énonciateur de M. L présente dans son discours la voix d’une autre personne responsable de l’assertion de M. En revanche, l’énonciateur de N coïncide avec le locuteur de N. Le fait de présenter M, dont le locuteur n’est pas responsable du point de vue, légitime N. La caractéristique de *Il*

² Abreviatura de los conectores español y alemán *pero y aber*.

paraît que m réside dans l'allusion à la parole d'une autre personne qui ne coïncide pas avec le locuteur. L ne prend pas la responsabilité du point de vue véhiculé dans M mais l'utilise pour légitimer N. Comme le signale Ducrot (1984), la différence entre *Il va faire beau* et *Il paraît qu'il va faire beau* consiste en ce que, dans le premier cas, le locuteur de l'assertion s'identifie avec l'énonciateur, alors que dans l'exemple précédé de *Il paraît que* l'énonciateur est nécessairement différent du locuteur. Par conséquent, une distance s'établit entre locuteur et énonciateur³.

Dans le cas proverbial, nous pensons que : a) le locuteur L montre un énonciateur – la communauté linguistique représentée par un *ON* métalinguistique – qui affirme une phrase M, dans notre cas le proverbe. Par conséquent, reprenant les termes de Ducrot (1984), il introduit dans son discours une voix, qui n'est pas la sienne, responsable du principe véhiculé par le proverbe. b) le locuteur énonce N, dont il est responsable, ce pourquoi il s'identifie avec son énonciateur. L'admission de M légitime l'admission de N. Accepter M, donner son accord à M, au proverbe, légitime N, l'énoncé non proverbial. Contrairement à l'explication de l'autorité polyphonique apportée par Ducrot, dans le cas proverbial la parémie peut se trouver aussi bien devant que derrière l'énoncé qu'il va légitimer.

Le locuteur et l'énonciateur de M ne coïncident pas. Cependant, étant donné que c'est la communauté linguistique qui est responsable du principe véhiculé par le proverbe, le locuteur donne généralement son accord à M, même s'il n'en est pas toujours ainsi.

1.3. Le sens du proverbe

Nous suivrons la description apportée par Tamba (2000a :116) où le proverbe est constitué de deux niveaux sous-jacents : «Tout se passe en fait comme si le proverbe renforçait son autorité en conjuguant la force persuasive d'une expérience indéniable à celle d'un principe supposé admis a priori par tout le monde.»⁴. En suivant Tamba (2000a et b) nous parlerons du sens ou du niveau compositionnel (qu'elle nomme *phrastique*), correspondant à la somme de chacun des termes – *Une-hirondelle-ne-fait-pas-le-printemps* – et du niveau formulaire, plus ample, que nous pourrions

³ Rodríguez Somolinos (1993b) présente une locution qui partage plusieurs points communs avec *Il paraît que*. Il s'agit de *Se laisser dire x* que la linguiste analyse comme une expression d'autorité polyphonique dans des exemples comme : «Le professeur timide sauvé par Duculot, quelle parabole! - Depuis vous lui avez rendu au centuple ses bienfaits? - Je me le suis laissé dire, avoue Grevisse avec un sens charmant de la nuance.», J.Jaubert, *Le Figaro*, 1973 (cité par Rodríguez Somolinos 1993b). La description de *Je me suis laissé dire x*, bien que similaire à celle de *Il paraît que*, diffère tant soit peu de celle-ci: «(...) el locutor se distancia explícitamente primero de la aserción de P, atribuyéndosela a una voz ajena. Esa aserción, sin embargo, representa el papel de autoridad, y sobre ella se apoya el locutor para darle su aprobación a P.» (Rodríguez Somolinos 1993b: 207).

⁴ Crépeau (1975: 287), entre autres, signale également le double niveau du proverbe: «Le proverbe est donc essentiellement un énoncé à double sens: un sens littéral, référentiel, dénoté et un sens plein ou connoté, que j'appelle respectivement le premier et le second niveau de signification.»

gloser par *Un signe de X n'est pas suffisant pour parler de X*. Bien que nous pensions que le véritable sens du proverbe correspond à celui du niveau formulaire, nous ne pouvons ignorer le compositionnel, qui est le premier à apparaître en surface et que nous qualifions de *trace* des étapes précédentes⁵. Les deux niveaux possèdent une structure sémantique analogue. Aussi bien Tamba (2000b) que Kleiber et Conenna (2002) parlent en termes d'analogie ou d'union analogique (*appariement analogique*) pour aborder le phénomène proverbial. La première qualifie d'union analogique la relation que maintiennent sens compositionnel et sens formulaire, par exemple l'analogie entre *Une-hirondelle-ne-fait-pas-le-printemps* et *Un signe de X n'est pas suffisant pour parler de X*. Quant à Kleiber et Conenna (2002: 67), ils penchent également pour une union analogique entre les deux niveaux du proverbe. En étudiant une formule comme *On ne tire pas sur une ambulance*⁶, les linguistes affirment ceci : «Il faut souligner que la vérité est impliquée au premier chef dans le processus d'appariement, puisqu'il s'agit d'une phrase (...). On retrouve donc comme élément identique également le vrai : **il est vrai** qu'il ne faut pas accabler un homme en position de faiblesse **comme / de même** qu'**il est vrai** qu'on ne tire pas sur une ambulance. Il faut donc que l'énoncé métaphorique corresponde d'une manière ou d'une autre à une vérité reconnue, évidente, qui s'impose. C'est à cet endroit que nous rejoignons la position de Tamba (2000), qui fait de cet aspect l'élément central de l'appariement analogique des proverbes métaphoriques.». Par conséquent, les deux linguistes défendent, de la même façon que Tamba (2000b), la relation analogique que maintiennent les sens compositionnel et formulaire du proverbe.

Nous passons maintenant à l'analyse des occurrences proverbiales introduites par le connecteur argumentatif *mais*.

⁵ Kleiber et Conenna (2002: 71) indiquent également que le véritable sens du proverbe correspond au sens formulaire, alors que le sens compositionnel ou littéral fait partie du signifiant et non du signifié: «Le sens littéral persiste, on ne peut le nier (...) mais il ne subsiste pas en tant que sens, ou si l'on veut en tant que signifié de la séquence figée. Il est en quelque sorte dégradé au rang de partie du signifiant de l'expression figée.». Cette idée apparaît déjà dans Kleiber (2000b: 52) quand il dit, et nous rappelons ici sa citation : «(...) le sens du proverbe, à savoir sa structure sémantique qui doit être celle d'une phrase (...) et son contenu dénotatif (...) peuvent être considérablement différents de la structure et du matériel lexical de la phrase qui sert de forme au proverbe. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de rapport entre le sens dit littéral, c'est-à-dire celui de la phrase qui sert de signifiant au proverbe, et le sens du proverbe (...) mais que l'implication qui sert de schème sémantique au proverbe n'a pas besoin de se retrouver déjà dans le sens de cette phrase-signifiant.»

⁶ Kleiber et Conenna (2002) analysent dans leur étude la formule *On ne tire pas sur une ambulance*. Pourtant ils n'apportent aucun critère démontrant qu'il s'agit effectivement d'un proverbe. Dans notre cas, nous considérerions qu'il s'agit plus d'une formule sentencieuse, mais rien ne démontre qu'elle est passée dans la catégorie proverbiale.

2. Analyse sémantique d'une occurrence proverbiale introduite par **mais**

Nous présentons un entretien avec le P.D.G. du groupe pétrolier ELF qui est appelé à dialoguer avec le patron de Total. L'intervention du P.D.G. de ELF se finit par l'énonciation du proverbe *Une hirondelle ne fait pas le printemps* introduit par le connecteur argumentatif *mais*.

1^{er} exemple

«Dans les déclarations du président de Total, je ne retiens pas les querelles de personnes pour me concentrer sur les quelques éléments montrant qu'il a fait un pas vers notre projet. Effectivement, j'ai observé des avancées. Mais j'attends une confirmation, car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière. Dans une de ses déclarations, il considère que la chimie doit être gérée en société autonome, comme nous le faisons dans notre projet. C'est un bon point. Il n'a cependant pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie. Il a admis que les performances d'Elf étaient aussi bonnes que celles de Total. Je m'en félicite car cela correspond à la réalité des chiffres. Cela rend hommage au travail effectué depuis cinq ans chez Elf. Pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez Total pour redresser une situation loin d'être excellente. Je note des signes, des progrès, **mais une hirondelle ne fait pas le printemps.**»

«Philippe Jaffré estime que le rapport de forces se modifie avec Total», *Le Monde*, 25 août 1999, p.13, Gallois, D. et Leser, E

Nous soulignons, d'une part, l'intérêt de la position du proverbe en fin d'intervention, et d'autre part, la structure concessive de l'ensemble du paragraphe. En effet, et nous allons l'analyser dans le détail, le locuteur énonce plusieurs énoncés présentant une structure concessive de type *p mais / cependant q*. Rappelons, en suivant par exemple Anscombe (1983 ou 2002), qu'un énoncé de type concessif peut présenter une forme telle que *Bien que le problème soit difficile à résoudre nous y arriverons* ou *Le problème ne sera pas facile à résoudre mais nous y arriverons*, l'ensemble *p mais q / bien que p, q* tendant vers la résolution du problème.

Le locuteur, P.D.G. de Elf, présente plusieurs énoncés possédant une structure concessive. Observons dans l'ordre ces différents énoncés. À chaque fois, nous soulignons le connecteur de type concessif.

- a) J'ai observé des avancées. **Mais** j'attends une confirmation, car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière.
- b) Dans une de ses déclarations, il considère que la chimie doit être gérée en société autonome, comme nous le faisons dans notre projet. C'est un bon point. Il n'a **cependant** pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie.

- c) Pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez Total pour redresser une situation loin d'être excellente. Je note des signes, des progrès, **mais** une hirondelle ne fait pas le printemps.

Le locuteur dans l'ensemble de son intervention concède la présence de signes positifs chez Total mais à chaque fois il en conclut que ces signes ne sont pas suffisants pour que ELF établisse un dialogue avec eux. Analysons dans le détail chacun de ces énoncés.

- a) *J'ai observé des avancées. **Mais** j'attends une confirmation, car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière.*

Nous appellerons *J'ai observé des avancées* l'argument *p* et *j'attends une confirmation* l'argument *q*. L'argument *p* tend vers une conclusion *r*: *nous pouvons dialoguer avec Total*. Celui-ci est suivi du connecteur argumentatif *mais* introduisant l'argument *q*: *j'attends une confirmation*. Cet argument tend vers la conclusion contraire *non-r*: *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total* avec plus de force que ne le fait *p* vers *r*. L'ensemble *p mais q* tend donc vers la conclusion *non-r*: *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*. Cette conclusion apparaît justifiée par la suite : *car le président de Total nous a habitués, après deux pas en avant à en faire trois en arrière*. Nous voyons que le locuteur concède le progrès de Total, qui constitue un point positif pour le dialogue, *des avancées; deux pas en avant*. Cependant il contrepose un argument plus fort qui tend vers le non-dialogue: *j'attends une confirmation ; faire trois pas en arrière*.

- b) *Dans une de ses déclarations, il considère que la chimie doit être gérée en société autonome, comme nous le faisons dans notre projet. C'est un bon point. Il n'a **cependant** pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie.*

Nous retrouvons ici le même type de structure concessive mais, cette fois-ci, avec le connecteur *cependant*. Nous appellerons *c'est un bon point* l'argument *p*, en sachant que *le bon point* est constitué par le fait que la chimie soit gérée en société autonome. L'argument *p* tend vers une conclusion *r* : *nous pouvons dialoguer avec Total*. Il est suivi d'un argument *q*, introduit par le connecteur *cependant* : *il n'a pas défini son périmètre d'activité, ni sa stratégie*. Argument *q* qui tend avec plus de force vers la conclusion *non-r* – *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total* – que ne le fait *p* vers *r*. L'ensemble *p cependant q* tend donc vers la conclusion *non-r*: *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*. À nouveau, comme dans l'énoncé précédent, le locuteur concède un signe positif chez le groupe pétrolier Total – *C'est un bon point* – mais il contrepose un argument plus fort qui fait tendre vers la conclusion *ne pas dialoguer avec Total*. Le fait de présenter *p mais q*, où *p* tend vers *r* et *q* vers *non-r*, n'est pas contradictoire dans la mesure où, comme l'expliquent Anscombe et

Ducrot dans leurs travaux et comme le rappelle Carel (2002), le locuteur ne prend pas en charge le premier argument, il se désengage de *p* pour prendre complètement en charge *q*.

- c) *Pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez Total pour redresser une situation loin d'être excellente. Je note des signes, des progrès, mais une hirondelle ne fait pas le printemps.*

Ce dernier énoncé est fort intéressant. En effet, le locuteur prend en charge l'argument *p*: *Je note des signes, des progrès*. D'ailleurs, il a énoncé juste avant : ***pour ma part, je reconnais la valeur du travail fait en dix ans chez Total***. Le locuteur modalise l'énoncé en montrant qu'il reconnaît personnellement les progrès de Total. Cependant il s'agit d'un fait qu'il ne fait que concéder pour présenter juste après un argument plus fort tendant vers la conclusion contraire. Le locuteur se présente comme reconnaissant à titre personnel les progrès de son rival Total, ce qui projette une image ouverte et favorable de lui, et il contrepose le proverbe à la suite de *mais*, qui est une formule ne lui appartenant pas personnellement. En d'autres termes, le locuteur utilise la voix de sa communauté linguistique pour ne pas accepter encore le dialogue avec Total. L'argument *p* – *je note des signes, des progrès* – tend vers la conclusion *r*: *nous pouvons dialoguer avec Total*, et l'argument *q* précédé du connecteur argumentatif *mais* tendra avec plus de force vers la conclusion contraire. Mais quel est cet argument *q*? Nous ne pensons pas que l'argument *q* soit le proverbe. D'ailleurs, nous dirons, suivant en cela Anscombe (1994), que le proverbe n'est pas un argument mais un modèle de raisonnement ou un garant. Nous considérons que l'argument *q* est ici implicite et nous pouvons le rétablir grâce à l'énonciation du proverbe *Une hirondelle ne fait pas le printemps*. Nous pouvons dire que l'argument *q* équivaut à un énoncé implicite tel que : *ces signes ne sont pas suffisants*. Argument *q* qui tend avec plus de force vers la conclusion *non-r*: *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total* que ne le fait l'argument *p* vers *r*.

Le locuteur présente donc un énoncé de la forme *p mais q implicite* – *Je note des signes, des progrès mais ces signes ne sont pas suffisants*. L'énoncé est suivi du proverbe qui apparaît en surface introduit par le connecteur *mais*. Nous dirons que la formule proverbiale a une structure sémantique en *P – une hirondelle / un signe de X* – n'est pas un argument suffisant pour *Q – parler de printemps / X*. Nous devons indiquer que l'article *une* qui précède le substantif *hirondelle* équivaut au numéral. En effet nous pouvons paraphraser le proverbe par *Une seule hirondelle ne fait pas le printemps*.

Le sens formulaire ou hyperonymique du proverbe – un signe de *X* n'est pas suffisant pour *X* – s'applique ici au cas particulier, à savoir – un signe positif pour le dialogue avec Total n'est pas un argument suffisant pour dialoguer avec Total. Le

locuteur conclut avec une formule collective qui est présentée comme étant admise par toute sa communauté linguistique et qui possède une structure sémantique similaire à celle de ses énoncés personnels. En effet, nous avons vu qu’à chaque énoncé le locuteur présente une structure telle que: Signe positif pour dialoguer avec Total mais ce n’est pas suffisant pour dialoguer avec Total.

Cependant, nous ne considérons pas que le proverbe *Une hirondelle ne fait pas le printemps* possède un connecteur *mais* sous-jacent. Ce que dit le proverbe c’est *Une seule hirondelle donc nous ne pouvons pas parler de printemps*. Ce modèle de raisonnement est présent sous tous les énoncés du locuteur. Si les avancées dont parle le locuteur ne sont pas suffisantes c’est parce que ce ne sont que des avancées et cela n’est pas suffisant pour dialoguer avec Total, de même qu’une seule hirondelle n’est pas suffisante pour parler de printemps. Il en est de même lorsqu’il dit que la façon qu’a Total de gérer la chimie est un bon point. Certes c’est un bon point mais ce n’est pas suffisant.

Pourquoi le locuteur convoque-t-il ici un proverbe précédé du connecteur *mais*, en fin d’intervention?

Anscombe (1994) a déjà signalé que la parémie n’apporte aucun élément informatif. Nous pouvons la supprimer – et ce, dans toutes les occurrences proverbiales – sans qu’il ne se produise aucun changement de sens. Qu’apporte alors l’énoncé proverbial? Nous pouvons répondre à cette question par le biais de la notion d’autorité polyphonique développée dans Ducrot (1984, chapitre VII). Le locuteur montre un énonciateur – la communauté linguistique représentée par un *ON* métalinguistique – qui affirme un énoncé, le proverbe⁷. Il introduit dans son discours une voix, qui n’est pas la sienne mais à laquelle il donne son accord, responsable du principe véhiculé par le proverbe. En présentant l’énoncé personnel (E_1 , dans ce cas *Je note des signes, des progrès mais ces signes ne sont pas suffisants*), le locuteur se montre comme étant responsable de E_1 , s’identifiant ainsi avec son énonciateur. L’admission de l’énoncé proverbial, provenant d’un *ON-Énonciateur* légitime l’admission de E_1 orienté vers *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*.

Si *ON*, la communauté linguistique, défend qu’une seule hirondelle, un seul signe de X, est un argument non suffisant pour parler de printemps, pour parler de X, il faut admettre que seulement quelques signes ou quelques progrès de la part de Total est un argument non suffisant pour dialoguer avec le groupe pétrolier.

Nous devons ajouter que le proverbe, en jouant le rôle de cadre discursif – *dans la mesure où il est cadre du discours dans lequel il apparaît, il n’est pas à*

⁷ Le *ON-Énonciateur* représente, comme l’indique Anscombe (2005) à la suite du travail de Berrendonner (1981), le point de vue de la communauté linguistique .

*proprement parler asserté, mais bien plutôt présenté, mis en place*⁸ – est convoqué par le locuteur comme le point de vue que le destinataire doit adopter pour interpréter E₁. Dans ce cas précis, le destinataire, peut-être le patron de Total, doit adopter le point de vue selon lequel un seul signe de X n'est pas suffisant pour X, quelques signes, quelques progrès ne sont pas suffisants pour que Elf dialogue avec Total. Ce point de vue imposé par le proverbe permet de rétablir l'argument *q* implicite: si une seule hirondelle ne fait pas le printemps alors les quelques progrès de Total, (*p*), ne sont pas des signes suffisants pour que nous dialoguons avec eux (*q*).

Le locuteur recourt donc à un énoncé présenté comme étant admis par sa communauté linguistique et donc par son destinataire pour appuyer son énoncé personnel. Mais en plus le proverbe est précédé du connecteur *mais* et apparaît dans un mouvement concessif. Le locuteur concède la présence de progrès chez Total mais il contrepose un argument *q* implicite tendant vers *non-r*: *nous ne pouvons pas dialoguer avec Total*. L'ensemble *p mais q*, tendant vers *non-r* est appuyé par le modèle de raisonnement proverbial qui est présenté comme ayant autant plus de force qu'il apparaît à la suite du connecteur argumentatif *mais*. Nous savons que ce qui apparaît à la suite de ce connecteur est présenté comme ayant plus de force argumentative que ce qui le précède. Même si le proverbe n'est pas vraiment l'argument qu'introduit le connecteur, il permet cependant de rétablir l'argument *q* implicite. Nous pensons que la combinaison du connecteur argumentatif suivi de la formule collective est très appropriée pour tendre vers une conclusion donnée : la formule proverbiale présentée comme admise par les interlocuteurs de la communauté linguistique du locuteur et apparaissant après le connecteur argumentatif *mais* concède encore plus de force à la conclusion vers laquelle veut tendre le locuteur.

3. Conclusion

En conclusion, nous dirons que la forte présence du proverbe à la suite de MAIS ne fait que souligner la force argumentative dont est pourvu le proverbe. Quant au connecteur MAIS on voit qu'il accompagne bien des éléments thématiques –et ce contrairement à MÊME qui est suivi d'éléments rhématiques – et qu'il accepte bien la combinaison avec le pré-fabriqué. À la suite de cette communication nous voudrions approfondir un peu sur ces deux caractéristiques du connecteur.

⁸ Anscombe (1994: 103). Nous avons déjà rappelé les propriétés du cadre discursif, propriétés partagées entre autres par les proverbes, comme le rappelle Anscombe (1994: 101): ils ne peuvent pas faire partie d'une interrogation à moins qu'elle ne soit rhétorique, ils ne peuvent être l'objet d'une négation descriptive, ni peuvent être extraits par *C'est...que /qui...*

Bibliographie

- ANSCOMBRE J.C., (1973), «Même le roi de France est sage», *Communications* 20, pp.40-82.
- ANSCOMBRE J.C., (1994), «Proverbes et formes proverbiales: valeur évidentielle et argumentative», *Langue française* 102, pp.95-107.
- ANSCOMBRE J.C., (2000), *La parole proverbiale*, n°139 de *Langages*.
- ANSCOMBRE J.C., (2002), «*Mais / Pourtant* dans la contre-argumentation directe: raisonnement, généricité, et lexique», *Linx* 46, pp.115-131.
- ANSCOMBRE J.C, DUCROT O., (1977), «Deux *mais* en français?», *Lingua* 43, pp.23-40.
- ANSCOMBRE J.C, DUCROT O., (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles-Liège-Paris, Mardaga,.
- DUCROT O., VOGT C., (1979), «De *magis* à *mais*, une hypothèse sémantique», *Revue de linguistique romane*, pp.317-341.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Les éditions de Minuit.
- DUCROT O. *et alii*, (1980), *Les mots du discours*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- NAVARRO DOMINGUEZ F., (2000), *Analyse du discours et des proverbes chez Balzac*, Paris, L'Harmattan.
- SCHAPIRA C., (1999), *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, (coll. «L'essentiel Français»).
- TAMBA I., (2000), «Formules et dire proverbial», *Langages* 139, pp.110-118.